

L'AVENIR

LE NUMÉRO

5

CENTIMES



DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ABONNÉS :

ADMINISTRATION & REDACTION :

ABONNEMENTS :

Abonnements... Lyon et départ^{ts} limitrophes... Pour les autres départ^{ts}... (Etranger : port en sus)

20, Cours de la Liberté, 20 LYON

Paris... Lyon et départ^{ts} limitrophes... Pour les autres départ^{ts}... (Etranger : port en sus)

NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que L'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

Je reconnais avoir reçu du journal L'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

SALIGNON, Rue de la Madeleine, 46.

Remis 1 franc pour les ouvriers sans travail. Lyon, le 12 janvier 1885.

Je reconnais avoir reçu du journal L'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.

Henri BOIS, Quai Pierre-Scize.

Lyon, le 13 janvier 1885.

RÉPUBLIQUE OUVERTE

Les écureuils du Palais-Bourbon sont rentrés hier dans leur cage capitonnée. Ils vont recommencer le petit jeu du cercle, du cercle vicieux dans lequel ils ont pris l'habitude de tourner.

L'ordre du jour porte : Election du bureau définitif. Au Luxembourg, les têtes de bois du Sénat sont beaucoup plus simples ; ils ont ouvert leurs grands débats parlementaires par ces mots : Fixation de l'ordre du jour.

L'article 10 du règlement de la Chambre des députés porte que les membres du bureau définitif sont élus au commencement de chaque session ordinaire. Au Sénat, pour ne pas faire comme leurs pupilles du Palais-Bourbon, l'article 11 du règlement des valétudinaires porte qu'à la séance d'ouverture de chaque session ordinaire le doyen d'âge préside le Sénat.

On voit d'ici avec quelle ardeur les censeurs du Luxembourg vont accomplir leurs travaux. Malgré tout notre respect pour les têtes blanches et les mâchoires édentées, nous sommes obligés de reconnaître que si nous n'avons rien à attendre des vendus de la Chambre basse, nous ne pouvons rien attendre non plus des ramollis de la Chambre haute.

Les opportunistes paraissent de plus en plus s'empêtrer dans la voie de la routine. Sous prétexte de ne rien casser et en vertu du *Chi va piano va sano*, ils sont décidés à faire des omelettes sans casser les œufs.

Lincoln, le malheureux président de la République des Etats-Unis, disait un jour que « l'on ne doit pas changer l'attelage au milieu du gué ». A notre humble avis, il ne semble qu'il y a belle lurette que nous nous sommes dû traverser ce gué, dans lequel se baignaient à patauger messieurs de la politique.

Nous traversons une période anormale, nous le savons ; le travail se ralentit, les affaires chôment et l'exportation s'arrête. Toute de commandes, cela est vrai ; mais à qui la faute ?

Si les excellences du quai d'Orsay s'étaient un peu plus occupés des affaires de la nation, s'ils avaient été sincèrement ennemis de l'avenir de la République, au lieu de sacrifier leur temps à continuer les

orgies impériales, à perpétuer la manie du népotisme et du favoritisme, ils auraient traversé le Gué, franchi le cap des tempêtes, et nous pourrions aujourd'hui — sans danger — changer d'attelage.

Mais non, les princes d'Orléans n'auraient pas été contents. Les opportunistes seraient aujourd'hui encore des hommes à satisfaire.

Et l'antienne continue sa petite ritournelle.

La République est ouverte à tout le monde, c'est une espèce de vierge symbolique de Byzance, ouvrant ses bras au genre humain, à la condition spéciale que le genre humain récitera à la porte le *credo* opportuniste.

C'est bien le règne de la Franc-Maçonnerie dans les grandes largeurs, c'est le règne des satisfaits, des vendus ou à vendre, et c'est au nom sacré de la République que l'on traite ainsi la démocratie indépendante, c'est ainsi que l'on livre la République elle-même à la convoitise absorbante de l'orléanisme, traquant, persécutant sans pitié ni merci tous les républicains dévoués qui ne font pas chaque matin leur petite prière à sainte Opportune.

M. J. Ferry est toujours le pître politique le plus en vogue. Il semble même être devenu plus grand en commettant une nouvelle lâcheté.

Le sabre de Lewal manquait à la gloire de ce grand homme, d'autres écriraient de ce grand forban.

Le sabre de l'adorateur des d'Orléans est aujourd'hui à la disposition de l'affameur de Paris, à la discrétion de la confrérie opportuniste.

Silence aux Socialistes ! Le sabre de Lewal-Damoclès est suspendu sur vos têtes.

Ah ! si la démocratie n'y prend garde, il y a gros à parier que la comédie ferryste tournera bientôt au tragique.

Nous voudrions de tout cœur l'union compacte de toutes les fractions du parti républicain, les prochaines élections imposent cette mesure de prudence à la démocratie, mais cette union doit se faire pour marcher au progrès et non pour tendre le col au sabre du royaliste Lewal.

J.-B.-A. PAGÈS.

RECTIFICATION

Dans notre numéro d'hier, une phrase de l'article de notre collaborateur Raoul Luçay sur « l'Amnistie », a été complètement dénaturée, par suite de la perte d'un feuillet.

En tête de la seconde colonne de la première page, voici ce qu'on aurait dû lire :

« C'est que ce mot qui terrifie les bourgeois et les magistrats de Pétersbourg comme de Paris, personne ne le comprend, pas même ceux auxquels on l'applique. C'est pourquoi l'on condamne, sans autre explication, ceux qui passent pour nihilistes, à la prison. »

Osons ! Ce mot renferme toute la politique de cette heure.

SAINT-JUST.

DÉPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Les dernières négociations en Chine. Le *Celestial Empire* de Shang-Hai publie les renseignements suivants : On dit que les seules conditions auxquelles

la Chine soit disposée actuellement à négocier la paix avec la France sont les suivantes :

La Chine demande que le traité conclu entre Li-Hong-Tchang et le commandant Fournier soit abrogé ; que la France retire sa demande d'indemnité, et que toute l'affaire soit soumise à l'arbitrage de la Grande-Bretagne et discutée sur une base tout à fait nouvelle.

La *Hong-Kong Daily Press* publie, de son côté, une dépêche du Tien-Tsin, qui est ainsi conçue :

« Les négociations en vue de la paix paraissent être entièrement rompues. »

Les demandes de la France sont les suivantes :

1^o La Chine acceptera la convention de mai ;

2^o La France renonce à l'indemnité ;

3^o La France occupera Tamsui et Ke-Lung pendant cinq ans ;

4^o La Chine présentera des excuses complètes au sujet de l'affaire de Lang-Son.

Les Chinois ont formellement refusé d'accepter ces conditions, parce qu'ils pensent avoir raison dans l'affaire de Lang-Son, et parce qu'ils croient que l'occupation de Ke-Lung et de Tamsui par la France pendant cinq ans équivaldrait à la cession absolue de cette île par la Chine. »

Négociations entre la France et le Japon

Le *Times* dit que les négociations font des progrès très lents.

Le Japon hésite à accepter l'alliance française craignant une entente entre la France et la Chine, à la suite de laquelle le Japon resterait seul pour terminer le différend ; dans ce cas, la Russie pourrait peut-être saisir les ports et les points stratégiques de la Corée et d'ailleurs.

D'après une dépêche de Vienne du *Standard*, on aurait appris d'une source française semi-officielle, qu'un ultimatum allait être présenté à la Chine et qu'il serait suivi, en cas de refus, d'une déclaration de guerre formelle. Les agents diplomatiques français ne quitteront pas le pays, mais se retireront simplement à Saïgon ou à Hong-Kong.

Les Chinois à Formose

Nous extrayons les passages suivants de diverses lettres arrivées par le dernier courrier de Chine.

« Les Chinois de Tien-Tsin disent que le *Formose*, est bloqué à Pei-Foo, capitale du Nord, par les Français, et que leurs compatriotes, au nombre seulement de 3 000, sont sans munitions, sans approvisionnements et sans argent. »

S'il en est ainsi, les hommes de Lin se sont évacués, car, il y a peu de temps, leur nombre était beaucoup plus grand.

« Tso Tuo-Tang a reçu l'ordre impérial de rester à Nankin jusqu'à nouvel ordre. Les Chinois pensent que s'il allait à Formose, l'amiral Courbet ne manquerait pas de l'y suivre et qu'il vaut mieux qu'il reste à Nankin. »

« L'amiral Courbet et sa flotte paraissent avoir produit sur eux une certaine impression. »

Le *Chung Ngoi San Pu* dit que depuis qu'on a officiellement annoncé le blocus de Formose, l'impératrice est très inquiète ; elle redoute l'insuffisance des munitions et des vivres ; à plusieurs reprises, elle a fait ordonner aux vice-rois et aux gouverneurs des côtes d'envoyer des navires de guerre pour ravitailler et secourir Lin ; mais ces hauts fonctionnaires ont des idées absolument opposées à celles de Sa Majesté, et pensent qu'avant de songer aux autres, il serait bon qu'ils s'occupassent d'eux d'abord.

En conséquence, ils se sont excusés de ne pouvoir obéir aux ordres du Trône, alléguant qu'ils avaient besoin de toutes leurs ressources pour leurs provinces.

On dit l'impératrice furieuse de cette résistance.

Une Expédition en perspective

On lit dans le *Temps* :

« D'après des informations parvenues à Paris, une agitation assez sérieuse se manifesterait en ce moment au Cambodge ; le frère du roi, excité, croit-on, par lui, aurait pris les armes et se serait porté sur l'un de nos postes. Quelques forcés ont dû être aussitôt expédiés de Saïgon. »

Parbleu ! voilà une nouvelle qui arrive à propos pour favoriser les idées de conquête de M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine. Lui aussi, il aura enfin sa petite expédition.

Nous allons probablement nous emparer de cet incident pour envahir le Cambodge, et nous persuaderons à son souverain que c'est dans son intérêt même que nous substituons notre autorité à la sienne.

Au lieu de chercher à nous attirer l'amitié de tous les peuples de l'extrême Orient, nous leur faisons la guerre. C'est les encourager à unir leurs efforts à ceux de la Chine et à nous créer de nouveaux embarras qui viendront s'ajouter aux difficultés que nous éprouvons depuis bientôt deux ans que cette folle guerre est entreprise.

Informations

En Russie, les expulsions se multiplient. On prétend que tous les étudiants qui ont été refusés à leurs examens devront quitter Saint-Petersbourg.

On craint évidemment, et non sans raison, que les nihilistes ne fassent des prosélytes parmi ceux de ces étudiants qui croient avoir à se plaindre de leurs examinateurs.

Bayonne. — Hier, à huit heures du soir, à la suite d'une tempête, le vapeur anglais *Holden*, venant de Lisbonne à Bayonne, s'est brisé sur les rochers Sainte-Barbe, dans la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Six hommes ont été sauvés ; un matelot et un pilote de Biarritz ont péri.

Le navire et sa cargaison d'avoine sont perdus.

M. le général Ferron, qui remplissait les fonctions de chef d'état-major général, va être appelé à la direction du génie au ministère de la guerre.

La commission extra-parlementaire des Associations ouvrières, qui a tenu de nombreuses séances au cours de l'année dernière, est convoquée pour le 16 courant. Elle se réunira au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau.

Londres. — D'après le *Standard*, l'Allemagne et la Russie auraient informé le gouvernement français qu'elles n'étaient pas disposées à appuyer l'idée d'une garantie internationale du nouvel emprunt égyptien.

Berne. — Cinq élections ont eu lieu hier dimanche, pour remplacer au conseil national les membres du conseil fédéral qui, ayant accepté leur élection, ne peuvent plus siéger aux Chambres que comme représentants du pouvoir exécutif avec voix consultative.

Madrid. — A Almunecar (province de Grenade), les secousses de tremblement de terre continuent.

Les habitants, affolés, quittent la ville. Cent soixante-quatre maisons sont lézardées (soixante-quatre menacent ruine).

Toutes les Compagnies de chemins de fer souscrivent des sommes importantes pour secourir les habitants de l'Andalousie.

Douarnenez. — Une barque de pêche engagée dans le cyclone près la pointe de Grabinée.

Les cinq hommes d'équipage, sur le point de périr, ont été sauvés par le canot de sauvetage (patron Le Du), qui a affronté une mer affreuse et a pu les recueillir.

— Calais. — Une véritable tempête de vent d'ouest souffle depuis hier sur la Manche. La nuit a été terrible. Des grains nombreux, accompagnés d'éclairs et de tonnerre, se sont déchaînés sur le détroit. Le vent passe au nord.

Malgré la tourmente, le service des dépêches et des voyageurs pour Douvres s'est fait de façon régulière.

— M. Jourde, président du syndicat de la presse parisienne, a été reçu hier matin par le ministre de l'intérieur, avec lequel il s'est entretenu de la loterie que doit organiser la presse de Paris, en faveur des pauvres de la capitale.

CHAMBRE DE DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

Séance du 13 janvier

PRÉSIDENCE DE M. LECOMTE, DOYEN D'ÂGE

M. LE PRÉSIDENT prononce une allocution dans laquelle il exprime ses vœux pour les Français qui combattent dans l'extrême Orient.

Le scrutin est ouvert pour la nomination du président.

M. Brisson est élu par 274 voix, sur 323 votants et 36 bulletins blancs.

Sont élus vice-présidents :

MM. Philippoteaux . . .	230 voix.
Sadi-Carnot . . .	225 —
Spuller	203 —
Floquet	195 —

La séance continue.

SÉNAT

Séance du 13 janvier

PRÉSIDENCE DE M. CARNOT, DOYEN D'ÂGE

Le président d'âge, M. CARNOT, prononce une allocution.

M. de GAVARDIE demande la parole pour un fait personnel.

Il relève les paroles injurieuses pour lui prononcées à la dernière séance par le colonel MEINADIER. (Interruptions, vives protestations à gauche.)

M. TESTELIN, s'adressant à M. de GAVARDIE :

Si vous n'étiez pas le dernier des lâches, vous ne tiendriez pas ce langage en l'absence de M. MEINADIER. (Violent tumulte.)

M. de GAVARDIE réplique que ces injures ne l'atteignent pas. Il est rappelé deux fois à la question, et finalement le président consulte le Sénat, qui lui retire la parole.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT demande si le Sénat veut nommer un président et un vice-président provisoires.

M. BÉRANGER demande pourquoi on élirait un bureau provisoire puisqu'il en existe déjà un.

M. TOLAIN fait observer que plusieurs séances seront consacrées à la validation des nouveaux sénateurs élus et, conséquemment, qu'il y a intérêt à nommer le bureau dès maintenant.

La proposition Tolain est adoptée. Les scrutins sont ouverts sur les élections d'un président et du vice-président provisoire.

Ces scrutins donnent des résultats négatifs ; le quorum n'est pas obtenu. 85 suffrages seulement sont exprimés.

Le Sénat décide de suspendre la séance et de

la reprendre à quatre heures pour recommencer le scrutin.

M. Le Royer est élu président provisoire par 63 voix sur 87 votants.

M. Humbert est élu vice-président par 61 voix.

Le Sénat s'ajourne au 29 janvier ; mais il autorise son président à le convoquer en cas d'urgence.

LE DRAME DU "CRI DU PEUPLE"

L'état des des blessés est à peu près le même qu'hier. Cependant M. Quercy va mieux. Il a pu se lever. La fièvre a diminué ; mais les douleurs que lui causé sa blessure, loin de diminuer se sont étendues dans la partie supérieure de bras.

Sur le garçon de bureau et le metteur en pages, rien à dire de nouveau.

Quant à Norbert Ballerich, bien que la balle qu'il a reçue dans la cuisse n'ait pu encore être extraite, une amélioration sensible s'est produite dans son état. La fièvre a beaucoup diminué.

Chez le Juge d'instruction

C'est aujourd'hui, à deux heures, que Quercy comparait devant M. Guillot, juge d'instruction.

L'intention de ce magistrat est plus que jamais de mener les choses avec toute la rapidité désirable et nous croyons savoir qu'il ne se passera pas longtemps avant que l'instruction soit déclarée close.

Une lettre

Le *Cri du Peuple* a reçu la lettre suivante :

« Dans le numéro du *Cri du Peuple*, daté du 11 courant, au cours d'un article intitulé : *un nouveau témoin* et reproduisant la déposition de M. Victor.-C.-J. Wilinski, il est fait allusion à un « ami de café » dudit Wilinski. Cet ami, c'est moi, et je serais toujours heureux de me mettre à votre disposition et à celle de la justice pour, si besoin est, attester, dans la mesure du possible, la véracité et la loyauté du témoignage de Wilinski.

E. BOIZET.

72, rue Charlot.

Nous remercions le signataire de cette lettre ainsi que tous ceux qui nous ont offert spontanément leurs témoignages.

ÉTRANGER

COLOMBIE. — Des avis privés de Panama constatent que la révolution qui a éclaté dans les quatre États du centre de la Colombie a maintenant pris fin. On ne sait pas encore quelle a été l'origine de ce mouvement.

ESPAGNE. — Le Sénat a repris samedi la discussion sur l'affaire des étudiants.

M. Manuel Silvela combat le vote de confiance. Il déclare qu'étant à Paris, il désapprouvait déjà la conduite du gouvernement, tout en se réservant d'examiner la question de visu dès son retour à Madrid, et qu'il est pleinement convaincu aujourd'hui que le gouvernement n'a pas agi comme il aurait dû le faire.

M. Silvela affirme ensuite qu'il ne veut nullement se séparer du parti conservateur.

AUTRICHE-HONGRIE. — La première édition de la *Nouvelle Presse libre*, du 10, a été saisie à cause d'un passage du feuillet intitulé : « La politique autrichienne pendant les guerres de la Révolution française. »

ALLEMAGNE. — BERLIN. — Le *Reichsanzeiger* s'occupe du journal *Przeglad Powzeczny* que publie, à Cracovie, un jésuite, le père Morawski.

Ce journal prône l'idée du rétablissement d'une Pologne unie, composée de tous les sujets parlant polonais, de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie.

Le *Reichsanzeiger* fait observer que l'Église catholique n'a rien à gagner à ces rêveries nationales, adroitement entretenues par quelques excentriques, rêveries tout à fait contraires à la réalité des choses existantes.

— On affirme dans les cercles parlementaires, que le Reichstag sera prorogé dans les premiers jours du mois de février, après le vote du budget et les subventions pour les nouvelles lignes allemandes de navigation.

ITALIE. — On télégraphie de Rome de source autorisée que la France et l'Italie sont complètement d'accord au sujet de la question de colonisation en Afrique.

L'Italie n'interviendra pas dans les régions sur lesquelles la France a des vues, et l'on assure que M. Mancini a dit à ce propos :

« L'Italie ne fera rien contre la France dans les complications internationales actuelles. »

RUSSIE. — L'Académie des sciences de Saint-Petersbourg vient d'élire comme membres correspondants MM. Pasteur et Koch.

TURQUIE. — Le sultan a envoyé cinq cents livres pour les victimes des tremblements de terre en Espagne.

Les Princes s'amuse

Châteauroux est un pays joliment favorisé du ciel.

Écoutez ceci :

Une partie de plaisir, à laquelle sont invitées les noblesses solognote et berrichonne, va avoir lieu au château de la Grande-Garenne, chez M. le vicomte de Montsaunlin.

MM. les ducs de Chartres et de Joinville seront le *great attraction* de cette fête extraordinaire.

On videra force coupes à la mort de la République, et Philippe VII, *in partibus*, sera proclamé avec enthousiasme par tous les hobereaux, entre le dîner et le feu d'artifice.

Voilà qui va bien.

Mais ce n'est pas tout.

Une autre grande fête, suivie de chasse à course, doit être prochainement donnée dans la forêt de Châteauroux.

Et en l'honneur de qui cette fête ?

En l'honneur du prince Victor lui-même (S. M. Napoléon IV — ou V — *in partibus* toujours), qui veut bien faire à ses féaux de l'Indre l'honneur d'une visite.

Est-ce que le Berry, par hasard, serait choisi pour servir de théâtre à une réorganisation sérieuse de l'Union monarchique, et verrons-nous un d'Orléans embrasser un Bonaparte dans l'apothéose des feux de Bengale ?

Tais-toi, mon cœur, tais-toi !

DERNIÈRE HEURE

10 h. — Deux cents personnes environ étaient réunies, mardi, à Beaune (Côte d'Or), pour assister à une vente après décès dans une salle du rez-de-chaussée, lorsque le plancher s'est effondré.

Une trentaine de personnes ont été entraînés dans une cave.

Il y a une quinzaine de blessés ; on signale aucun mort.

11 h. — Le prince Auguste de Wurtemberg est mort à Zehdenick.

— La commission de subvention aux paquebots s'est mise d'accord sur la création des lignes de Hong-Kong, de Shang-Haï, du Japon et de la Corée.

11 h. 25. — Le *Petit Journal* annonce que le gouvernement français va demander au gouvernement espagnol de faire surveiller les agissements coupables d'agents anglais et portugais se livrant à de nombreuses escroqueries au préjudice de maisons de commerce françaises.

11 h. 50. — Dans le conseil des ministres tenu à l'Élysée, M. Waldeck-Rousseau a communiqué les renseignements fournis par les préfets concernant les prochaines élections sénatoriales et a fait prévoir une augmentation sensible de la majorité républicaine au Sénat.

Minuit. — La commission du budget va être convoquée pour donner son avis sur les conséquences financières de la loi relative à l'organisation de l'armée coloniale aux troupes d'Afrique.

Minuit et demie. — M. Raoul Duval fait connaître à M. Jules Ferry son intention d'interpeller le gouvernement sur l'activité militaire et diplomatique de la France dans l'extrême Orient, et spécialement au Tonkin.

1 h. — Le bruit court que le président du conseil ne serait pas fâché de voir la Chambre s'ajourner au mois de février.

Il a, en effet, à répondre à diverses interpellations, notamment celle du général Campenon.

SUR LA TOMBE DE RASPAIL

Il y a sept ans que Raspail est mort et pendant Raspail n'est pas oublié ; la population parisienne se souvient des hommes généreux qui se sont dévoués au bonheur de l'humanité et au triomphe de la justice.

Tous les ans, le dimanche qui suit le 10 janvier, on vient sur sa tombe rendre hommage à sa mémoire.

Le monument funèbre de Raspail est à Père-Lachaise, derrière celui de Casimir-Perier. C'est un des plus saisissants qu'il y ait dans la capitale. Il a été construit en 1854, sous la direction du sculpteur Etxe.

Le 8 mars 1853, Mme Raspail était morte alors que son mari était prisonnier à Doullens. Cela suggéra à Etxe une inspiration admirable, la plus émouvante qu'il ait eue.

FEUILLETON DE L'AVENIR (113)

LE COUSIN DU DIABLE

Par CONTRAN BORYS

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite).

En effet, Fréa, mal remise encore de son ignoble ivresse, errait à tâtons à travers son bouge, se cognant à tous les obstacles et trébuchant à chaque pas.

— Étienne, es-tu là, mon petit homme ? balbutiait-elle, es-tu là, mon joli Torterue ? Réponds donc, chéri !

Chéri resta sourd à ses invocations caressantes. Une sueur froide lui baigna le front. Le sentiment que lui inspirait Fréa était d'une nature telle qu'il eût préféré cent fois tenir tête à deux hommes déterminés plutôt qu'à cette exécrable vieille.

Au bout de quelques minutes, une lueur brilla entre les ais mal joints du parquet,

sorte de plancher à claires-voies d'où Torterue pouvait à son aise épier les faits et gestes de la devineresse.

Après être enfin parvenue à se procurer de la lumière, elle fureta de côté et d'autre en chancelant.

— Parti ! envolé ! évaporé ! mon amoureux !... chantonna-t-elle. Enfin, parti, mon joli petit mari ! J'ai soif, tonnerre du diable !

Elle ramassa le cruchon vide et s'efforça en vain de lui extirper une dernière goutte de liqueur. Puis elle ouvrit la porte qui donnait sur la campagne, et elle examina le ciel.

L'orage s'était dissipé ; les étoiles scintillaient d'un vif éclat.

— Minuit bientôt ! marmotta la sorcière. L'autre va venir. Il faut que je prépare mes pensionnaires.

Ce mot de pensionnaires frappait pour la deuxième fois les oreilles de Torterue. Où diantre avait-on logé ces commensaux invisibles ? Il s'étendit à plat-ventre afin de mieux suivre les mouvements de son hôte.

Mais presque aussitôt, il se releva effaré, Fréa se dirigeait vers la chambre du fond — les marches de l'escalier craquèrent.

Fréa montait.

Étienne, plus mort que vif, se précipita

derrière un amas suspendu de jupes sales et de robes trouées.

Il était temps, la vieille apparut titubante, et de sa main gauche abritant la flamme d'une chandelle neuve.

Elle ne regarda même pas autour d'elle, tant elle se doutait peu d'avoir un témoin.

Chantonnant toujours, elle posa son flambeau par terre, puis elle décrocha tranquillement les haillons suspendus au mur placé vis-à-vis de Torterue, et elle les jeta pêle-mêle sur le parquet.

— Misère de moi ! pensa Étienne, quelle chance de m'être caché de ce côté-ci plutôt qu'en face ! Ah ! ça ! mais, est-ce qu'elle va changer de toilette devant moi ?

Étienne se trompait.

Le mur, débarrassé des vêtements qui le masquaient, étalait maintenant aux regards de Torterue sa surface humide et verdâtre. Au milieu d'une douzaine de clous parallèlement plantés dans sa maçonnerie en guise de parées, Fréa en choisit un que rien ne distinguait des autres, et le pressa du doigt.

Le mur s'abaissa lentement, descendit jusqu'au niveau du plancher et dévoila un vaste cabinet, à moitié circulaire, dont Étienne abasourdi n'aurait jamais soupçonné l'existence.

La vieille alors reprit son flambeau et pénétra dans ce réduit.

Bien qu'il écarquillât des yeux énormes Torterue ne démêla d'abord pas grand chose dans cet intérieur mal éclairé. Mais lorsque sa vue se fut habituée à ces défilés ténébreux, un tremblement nerveux parcourut tous ses membres, il se sentit prêt à défaillir.

C'était une salle presque ronde, sans nêtres, et percée au plafond de quelques meurtrières, pratiquées de façon à livrer passage à l'air et non pas au jour. Tout autour de cette pièce s'aligeaient des tables de bois noir, légèrement inclinées. Ces tables étaient rases pour la plupart ; deux d'entre elles faisaient exception : elle supportaient chacune un cadavre entièrement nu.

Au centre de la salle se dressait un monument carré, d'architecture sépulcrale, sur le sommet duquel gisait une forme humaine que Torterue jugea d'abord être une statue couchée.

Cependant la vieille, après avoir encore une fois déposé sa lumière sur le parquet s'avança vers les tables funèbres, et chargea sur ses épaules l'un des deux cadavres, d'un homme de quarante ans, à la barbe épaisse, à la poitrine d'Hercule, aux muscles vigoureusement accentués. Et, ployant

figura sur le devant du monument une fenêtre de prison, avec ses gros barreaux, et plaça à côté une forme de femme, complètement cachée sous de longs voiles blancs, sauf le bras droit qui est levé et dont la main tient un des barreaux de la fenêtre. Et, au bas, sur une plaque de marbre, il y a ce seul mot : Adieu !

Le 10 janvier 1877, Raspail fut inhumé auprès de sa femme. C'est cet anniversaire qu'on célébrait hier.

Cérémonie d'autant plus touchante qu'elle était à peu près spontanée. En effet, parmi les quinze cent personnes que nous avons vues passer devant la tombe, il y en avait que fort peu venues en groupe; nous nommons la loge Osiris, du rite symbolique écossais, dont les membres se sont présentés avec leurs insignes, autour de leur bannière, et dont le vénérable a prononcé une courte allocution, après avoir déposé une couronne sur le monument.

Puis sont arrivés les membres de la commission exécutive du monument que l'on doit élever à Raspail sur une place de Paris. Ils apportaient une grande couronne de perles noires et blanches.

Le président de la commission a pris la parole, et il a rappelé à grand traits la vie du savant, « vie qui n'eut qu'un seul but, pendant sa longue durée, si agitée, si remplie de tourments et de maux; ce but: c'était le dévouement à l'humanité. »

On s'est séparé aux cris de : « Vive la République ! »

Procès de Montceau-les-Mines

On se souvient qu'à la suite des tentatives de Montceau-les-Mines, de nombreuses arrestations ont été faites.

L'affaire étant inscrite pour le rôle des assises de Saône-et-Loire, au mois de mars prochain, les inculpés viennent de choisir pour défenseur M^e Jean Berneuf, du barreau de Paris.

Ce sera un gros procès.

MENUS PROPOS

Au restaurant :
— Garçon ! voilà une barbe qui est assez fraîche; mais du diable ! comme elle est salée !
— Oh ! monsieur, ce n'est rien; vous allez voir l'addition !

Entre jeunes mariés, après quelques mois de mariage :
On cause des joies et des peines de la vie conjugale.
— Eh bien ! chérie, demande le mari, que penses-tu du mariage ? Es-tu contente de ce que tu as fait ?
— Mais oui, je suis toute prête à recommencer !

CAPITAL ET TRAVAIL

L'indépendance des ouvriers vient de se manifester d'une façon indéniable. Oyez plutôt. Le citoyen P. Devèze, secrétaire de la délégation ouvrière à l'Exposition d'Amsterdam, avait été nommé rapporteur de la teinture lyonnaise près la commission des 44. Le citoyen Devèze travaillait depuis près de QUATRE ANS dans la maison Renard,

Vilette et Bunand, où jamais il n'avait reçu aucun reproche. Une bien belle occasion s'est présentée aux patrons précités pour se débarrasser de cet affranchi.

Devèze, appuyé sur le principe de l'indépendance, crut pouvoir affirmer son dévouement à la cause des travailleurs. Sa Majesté Capital s'est élevée contre le sujet Travail. Sa Grandeur Opportuniste s'est dressée contre l'humble socialiste; en un mot Devèze a été renvoyé hier de l'usine des hauts et puissants bourgeois Renard, Vilette et Bunand.

A NOS LECTEURS

Nous commencerons très prochainement un grand roman inédit, le plus mouvementé, le plus palpitant d'intérêt pour la population de notre ville.

Ce roman, étudié sur le vif de la vie lyonnaise, aura pour titre :

FANNY

la Dévideuse

NOTRE PROCÈS

La chambre criminelle de la cour de cassation vient de rejeter le pourvoi formé par notre gérant contre un arrêt de la cour d'appel de Lyon, qui l'avait condamné l'an dernier pour avoir contrevenu à la loi sur les loteries en offrant une prime quotidienne de cent francs aux acheteurs du journal *L'avenir*.

A TRAVERS LYON

Température de Lyon. — La bourrasque signalée hier s'est éloignée vers le nord-est de l'Europe.

A Lyon, la pression a remonté de 5^m/m pendant la journée d'hier, puis est devenue stationnaire vers 755^m/m, le vent a tourné à l'W, puis au Nord, et la température moyenne diurne s'est abaissée (2^e ce matin à 7 h.)

Il est tombé hier des averses mêlées de neige et des giboulées; ce matin le ciel est assez beau; mais il tombe encore par instant un peu de neige ou de grésil. D'ailleurs, la situation atmosphérique reste mauvaise, et le même temps va continuer.

Les trains rapides suivants : n° 1, partant de Paris pour Marseille à 8^h55 matin; n° 2, partant de Marseille pour Paris à 8^h20 matin, qui

ne devaient avoir cours entre Lyon et Marseille que jusqu'au 15 janvier, continueront à être mis en circulation sur ce parcours jusqu'à nouvel avis.

Passage de troupes. — Un détachement de trente-huit hommes du régiment d'infanterie de marine, sous la conduite d'un sous-officier, est arrivé hier matin à Lyon par le train n° 67, à 9^h45, venant de Brest, et est reparti à 2^h40, se rendant à Toulon où il s'embarquera pour le Tonkin.

Le blanchiment des maisons. — Un arrêté municipal ordonne l'application des lois et règlements sur le blanchiment et le nettoyage des maisons, pendant l'année 1885, aux maisons dont les façades, allées et escaliers sont dégradés et en mauvais état de propreté et qui sont situées dans la partie du deuxième arrondissement comprise entre le Rhône et la Saône, la place d'Albon, la rue des Bouquetiers, la place Saint-Nizier, la rue de la Fromagerie, la rue Neuve, la place de la Charité le côté sud de la place Bellecour et la rue du Peyrat.

Ces dispositions sont également appliquées à plusieurs immeubles situés dans les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements et dont la nomenclature est sur les affiches municipales.

Bal des Etudiants. — Dans une réunion, composée des étudiants des Facultés de l'Etat, une somme de 80 francs a été votée pour le comité des Dames lyonnaises, et 100 francs pour les fourneaux de la presse.

Accident. — Hier matin, une marchère qui arrivait à Lyon avec un panier chargé de volailles, est tombée lourdement sur le verglas du quai de la Charité.

Dans cette chute, elle s'est faite une entorse au pied gauche.

Reliée immédiatement par les passants, elle y reçut les premiers soins.

Arrestation. — Hier matin, un journalier d'Oullins, le nommé Louis Sauvas, qui avait essayé d'engager au Mont-de-Piété, une baguette en doublé or, a été arrêté sur la réquisition de l'employé pour tentative d'escroquerie.

Dans la journée d'hier, un jeune homme de dix sept ans, employé de commerce, demeurant cours Gambetta, a été écroué pour vol.

Vol. — La nuit dernière un voleur audacieux a tenté de soustraire de la viande chez M. Boamouss, boucher, rue St-Jean, 7, en introduisant à travers le grillage une perche garnie à son extrémité d'un crochet de fer.

La plupart des bouchers, ont pour fermeture des barrières à claire-voie, ils feront bien de se méfier; et de prendre leurs mesures en conséquence.

Hôtel-Dieu. — Hier une malheureuse revendeuse qui possédait sa voiture sur le pont Tiliat, s'est fracturée le bras droit en tombant sur la chaussée.

Accident. — Hier matin à l'arrivée en gare de Perrache du train 741, venant de Saint-Etienne, un prêtre le nommé Auguste Millet desservant d'une paroisse, a fait un faux pas en descendant de wagon est tombé lourdement sur le trottoir.

On a dû le transporter au bureau du médecin de la Compagnie, qui a constaté une fracture du tibia de la jambe gauche.

A la gare de Vaise. — Hier soir, une malheureuse femme paraissant âgée de 35 à 40 ans a mis au monde un enfant du sexe masculin sur le quai de la gare.

M. le chef de gare Potel s'est empressé de faire donner des soins à cette pauvre femme.

Mmes Pégnat et Carlier qui se trouvaient dans la salle d'attente, ont pourvu de langes le nouveau-né, puis la mère et l'enfant ont été conduits à l'hôtel d'Orient.

Mort subite. — M. Arnould, capitaine au 86^e de ligne (en garnison à Sarhanay), est mort, la nuit dernière, d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

L'arrestation de Mathieu. — Mathieu, qui avait été arrêté à Marseille et transféré à la prison Paul à son arrivée à Lyon, est parti hier matin pour Trévoux par le train de 7^h30.

Hôtel-Dieu. — Hier, le nommé Cavaret, ouvrier aux ateliers de Perrache, par suite d'une fausse manœuvre, a été pris entre deux wagons et a eu deux côtes enfoncées et des contusions par tout le corps.

Il a été immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu.

LES AMÉNITÉS D'UN RECEVEUR

Une contribuable, dont nous citerons le nom à l'occasion, a dû, pour solder le montant d'une amende qui frappait son père, vieillard de 72 ans, porter au Mont-de-Piété les vêtements de son mari et les siens, parce que le receveur des amendes lui avait déclaré ne reconnaître en fait de certificats d'indigence que les billets de banque.

Le numéro 13770, M. Augery (Jean-Baptiste), malgré les plus vives supplications, n'a pu faire accepter la moitié du versement de ses amendes au courtois receveur de la rue Sala.

Une dame à qui il manquait SEPT SOUS sur une somme relativement importante, a dû remonter à l'extrémité de la Croix-Roussé, où elle demeurait, pour y compléter le total de son versement, le sympathique receveur de la rue Sala n'ayant pas voulu lui accorder un sursis jusqu'au lendemain.

Nous prions les contribuables qui auraient des renseignements à nous fournir de passer de 6 heures du soir à minuit, 70, cours de la Liberté.

Nous recevons du citoyen Pierron, président du conseil d'arrondissement, une lettre pleine d'amertume, dans laquelle il nous reproche d'avoir révoqué en doute son dévouement à la République. Le citoyen Pierron a mal lu notre note relative à la séance du palais de la Bourse. Quand nous attaquons les menées opportunistes, nous n'assimilons pas à cette bande des hommes comme le citoyen Pierron.

Nous savons très bien que cet intègre démocrate a, depuis 1845, donné des gages sérieux à la République et nous tenons à lui certifier que des hommes tels que lui ne seront jamais attaqués par nous.

Du reste, nous avons eu l'occasion de l'apprécier pendant la période du 24 mai, alors qu'il était notre administrateur au journal *le Censeur*.

sous le faix, elle descendit l'escalier pas à pas dans une obscurité complète.

— Quelle charpentelle !... murmurerait-elle avec admiration; mais quelle charpente tu avais, toi, dis donc ! Ah ! pour bel homme, tu étais un bel homme, foi de connaisseuse !

Etienne, demeuré seul, semblait paralysé par une horreur invincible. Il contemplait avec égarement ce mystérieux tombeau, ces tables noires dont l'une était encore occupée, ces grandes ombres que la flamme vacillante de la chandelle faisait danser aux parois des murs, — et s'il pensait à quelque chose en ce moment, ce n'était certes point aux économies de Brindoie.

Au bout d'un quart d'heure, Fréa reparut, un peu essouffée, mais toujours guillerette, et, sans perdre un instant, elle prit entre ses bras le deuxième cadavre.

C'était le corps d'une jeune fille de seize à dix-sept ans, mince et frêle, aux cheveux blancs, au doux visage plus blanc qu'un lys.

— Tu n'es pas lourde, toi, mignonne ! dit la vieille.

Et elle redescendit.

Torterie savait à quoi s'en tenir désormais sur les pensionnaires de Fréa; mais pourquoi n'en avait-elle mentionné que

deux, quand il y en avait trois bien comptés ?

En effet, grâce à un jet plus vif de la lumière, il venait de se convaincre que cette silhouette décharnée qu'il entrevoyait sur le tombeau était, non pas une statue, mais une troisième dépouille humaine.

Au reste, il fut bientôt à même de le constater d'une manière positive. Revenu de son deuxième voyage, la sorcière ramassa le flambeau et s'approcha du monument, dont le sommet se trouva ainsi, et pour la première fois, franchement éclairé.

Alors, Etienne vit une chose sans nom, un objet qui dépassait en horreur tout ce que nous avons raconté jusqu'ici.

La figure couchée sur le tombeau paraissait être le corps d'un vieillard mort depuis plusieurs semaines, car il présentait des pieds à la tête des signes complets de la plus effroyable décomposition.

Et pourtant, penchée sur cette ruine fangeuse, Fréa la considérait avec un sourire empreint de complaisance, de joie, d'ironie.

Tout à coup elle faufila sa main sous la tête du mort; Etienne entendit un bruit métallique, et du flanc de ce prétendu tombeau jaillit horizontalement, poussée par quelque ressort invisible, une sorte de caisse large et profonde qui se trouvait emboîtée

dans le cénotaphe comme un tiroir dans une commode.

— Oh ! oh ! pensa Torterie en retombant dans ses convoitises profanes, ce sépulcre ne serait-il qu'un coffre de sûreté ?

Cette question fut immédiatement résolue.

Fréa, les bras plongés dans la caisse, y remuait frénétiquement à pleines mains, avec des cris d'enfant qui joue, perles, rubis, bracelets, colliers, saphirs, topazes, émeraudes, lingots d'or et d'argent, monnaies de tous les pays et de tous les modules.

C'était l'épargne du laborieux Brindoie. Si Torterie ne tomba pas comme une aérolite sur cette masse de richesses, il ne faut pas lui en vouloir; le saisissement lui avait coupé bras et jambes, et quand il eut repris l'usage de ses sens, il n'était plus temps.

Fréa venait de repousser la gigantesque caisse dans son alvéole, car on frappait à la porte d'en bas.

Mais si pressée que fut la sorcière d'aller ouvrir au visiteur qu'elle attendait, cependant elle ne s'éloigna point avant d'avoir fait remonter la muraille mobile à sa première place.

Cette sage précaution fit sourire Torterie.

Au dehors, le frappeur s'impatientait.

— Ouvrez ! disait une voix doctorale et gourmée, une de ces voix que nous appelions aujourd'hui prudhommesques. C'est moi, dame Fréa ! Moi, dis-je, Johannès Fabricius, et je trouve surprenant — pour ne pas employer une expression plus forte — je trouve surprenant, dis-je, que vous laissiez se morfondre aussi longtemps à votre porte un homme de ma science et de mon mérite !

Ce discours, commencé en plein air, s'acheva à l'intérieur du logis. Fréa se fondant en excuses et en révérences, conduisit le docteur auprès de son lit, dont elle souleva les rideaux, et lui montra les deux sujets couchés côté à côté.

On a deviné qu'à ses nombreux talents Fréa joignait celui de déterrer les cadavres et de les vendre fort cher aux chirurgiens curieux d'anatomie.

Maître Johannès Fabricius était de ceux-là. Disons en passant qu'il se nommait tout bonnement Jean Fabert; mais, à cette époque, un savant qui n'eût point latinisé son nom n'aurait inspiré qu'une confiance médiocre. Maître Fabricius gagnait des sommes folles : Jean Fabert n'aurait pas trouvé un œil de perdrix à extirper.

(A suivre).

Nous recevons une lettre lamentable au sujet d'une malheureuse famille en proie à la plus affreuse misère.

Nous regrettons de ne pouvoir publier cette lettre, qui nous a profondément ému.

Nous avons dit et nous répétons que nous ne publierons aucune correspondance qui ne portera pas le nom et l'adresse, très lisibles, de son auteur.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nous recevons la lettre suivante :

Belley, le 12 janvier 1885.

Monsieur le rédacteur,

Hier, 11 janvier, cinquante hommes du 133^e de ligne, en garnison à Belley, sur un ordre venu dans la nuit, sont partis pour le Tonkin, par le train de onze heures quarante-sept minutes du matin.

La musique du régiment, tous les officiers et une grande partie de la garnison, ainsi qu'une foule nombreuse, les ont accompagnés à la gare.

En passant à Bourg, ils rejoindront cent hommes du 23^e de ligne qui partent pour la même direction.

De nombreuses réunions de délégués sénatoriaux ont été tenues dans différents chefs-lieux de cantons.

Jusqu'à présent, c'est la liste opportuniste, soutenue par l'administration, qui paraît tenir la corde.

On cite un grand nombre de maires qui viennent quotidiennement prendre le mot d'ordre à la sous-préfecture.

Néanmoins, les cantons de Coligny, Izernore, Ambrérieux, sont acquis à la liste républicaine avancée; c'est du moins ce qui paraît résulter des déclarations faites par les délégués à ces réunions.

Le canton de Belley est certainement acquis aussi à la liste radicale; mais aucune réunion n'ayant été tenue dans notre canton, on ignore de quel côté penchera la majorité.

Jusqu'à présent, aucune liste radicale n'a été mise en avant résolument.

Un Bugiste.

Tribune libre

Avis. — La Chambre syndicale des chauffeurs mécaniciens invite tous les chauffeurs mécaniciens de Lyon et de la banlieue à une grande réunion générale qui aura lieu le dimanche, 18 janvier, à deux heures précises, au café Bélardon, quai des Célestins, 2.

Les adhérents seront reçus avant et après la séance.

Nota. — Le livret de sociétaire servira de carte d'entrée.

Le Secrétaire : COROMPT.

Comité des républicains socialistes du sixième canton. — Tous les groupes dudit canton sont convoqués d'urgence, vendredi 16 janvier, à huit heures du soir, chez le citoyen Chandanson, rue St-Georges, 98.

ORDRE DU JOUR :

Rapport des délégués.
Congrès de Neuville.

Le Secrétaire.

Union électorale des travailleurs socialistes. — La commission exécutive est convoquée pour le mercredi, 14 janvier, à 4 heures du soir, rue Bodin, 3.

Cette semaine, il y aura trois réunions publiques :

La première, jeudi 15 janvier, à la Croix-Rousse, salle de la Perle.

La deuxième, samedi 17 janvier, à Parache.

La troisième dimanche, 18 janvier, à deux heures du soir, chez le citoyen Revol, rue du Juge-de-Paix, à St-Just.

Alliance des républicains socialistes. — Les délégués des six arrondissements sont convoqués en réunion privée jeudi 15 janvier, à huit heures et demie très précises, dans les bureaux de l'*Avenir*, rue Quatre-Chapeaux, 11.

Urgence.

Sous des écoles de Neuville. — L'assemblée générale pour la révision des Statuts aura lieu le samedi 17 courant, à sept heures du soir, salle de l'Orphéon, à Neuville.

Le projet des Statuts demeurera déposé chez M. Bedant, débitant de tabac; il est facultatif à tous sociétaires d'en prendre connaissance.

Guimpe lyonnaise. — La Chambre syndicale professionnelle des ouvrières et ouvriers convoque ses membres à une grande réunion extraordinaire pour dimanche 18 janvier, à deux heures du soir, chez M. Piaubert, rue des Capucins, 21.

ORDRE DU JOUR :

1^o Versement des cotisations;
2^o Renouvellement du bureau.

Nota. — Le Syndicat prévient messieurs les chefs d'ateliers qu'un bureau de placement est ouvert à leur disposition pour le placement des ouvrières et ouvriers, rue des Capucins, 21, chez M. Piaubert.

5^e arrondissement. — Les groupes des républicains socialistes du 5^e sont convoqués d'urgence, le vendredi 16 courant, à huit heures précises du soir, chez le citoyen Besson, restaurateur, rue Saint-Pierre-de-Vaise.

Le comité.

Reçu des ouvriers de la maison Eynard la somme de 8 francs, pour être réparti en bons de fournitures économiques par l'*Avenir* de Lyon, versé par Gavroche et Rabut.

Villeurbanne. — Les membres, ainsi que les adhérents de l'ex-comité de l'Union des travailleurs républicains socialistes de Villeurbanne, sont invités à une réunion publique, dimanche

18 courant, à deux heures et demie précises, salle Dru, place des Maisons-Neuves.

ORDRE DU JOUR :

1^o Nomination d'un secrétaire, en remplacement du précédent, démissionnaire.
2^o Remise des archives et des fonds.
3^o Congrès de l'Arbresle.
4^o Questions diverses.

La commission.

BOURSE DE LYON

Lyon, le 13 janvier 1885.

Sur toute la ligne, légère faiblesse; on réalise et bien l'on fait; les prix atteints sont magnifiques et pourraient bien durer ce que durent les situations anormales. Car malgré l'abondance indéniable de l'argent, notre situation intérieure et extérieure est assez loin d'être florissante pour donner à réfléchir même aux plus étourdis.

Il n'est pas probable que nous ayons une baisse accentuée à brève échéance, mais on ose vraiment pas espérer que le mouvement en avant puisse continuer au mépris de tout bon sens, de toute logique, de toute considération économique.

3 0/0 79 52.
4 1/2 0/0 109 57 un peu faible.
L'italien recule à 79 47.
La bourse voit avec déplaisir les velléités d'aventures coloniales de l'Italie.
Le Crédit lyonnais reste ferme à 512.
Banque ottomane 598 75 somnolente.
Autrichien 611 25.
Lombard 315.
Foncière lyonnaise 320.

Bourse de Lyon

Obligations	Actions
Ville de Lyon 1836 97 »	Gar de Lyon » »
Communales 1879 453 50	Terre-Noire 145 »
Ville de Paris 1869 403 50	Fond. de l'Harmonie » »
— 1871 304 50	Creusot 1332 50
de Marseille » »	Acier Marine » »
Antilles 1877 357 »	Franch-Comté » »
— 1879 446 »	Loire 216 »
— 1888 357 25	Montaubert 309 »
Fusion ancienne 275 25	Saint-Etienne 377 »
— nouvelle 217 »	Rive-de-Gier 10 »
Dombes anciennes 373 50	Acie. St-Etienne 327 »
— nouvelles » »	Société Lyonnaise » »
Lombardes ant. 205 50	Créd. financ. et ind. » »
— nouvelles 34 »	Foncière lyonn. » »
Saragose 283 »	Société Stéphanoise » »
Herd-Esp. 1 ^{er} hyp. 361 50	Rue de Lyon » »
— 2 ^e hyp. » »	Comp. des Hauts 1400 »
Portugaise » »	Dombes Sud-Est » »
Suez 5 0/0 302 75	Creuz-Reuse » »
Egyp. 6 0/0 277 »	Bateaux-omnibus 610 »
Omnibus-Tramw. » »	Tramways 505 »

Bourse de Paris

3 0/0 français 79 65	Mob. esp. jouis. 125 »
3 0/0 amortissable 81 50	Foncière lyon. 77 10
3 0/0 nouveau » »	Banque ottomane 602 »
4 1/2 0/0 (1882) 109 07	Banque autrichienne 405 »
5 0/0 italien 97 30	Banque hongroise 315 »
4 0/0 espagn. extr. 69 18	Lyon 1250 »
5 0/0 turc » »	Autrichien 315 »
Egypt. 6 0/0 (1877) 327 »	Lombard 315 »
Banque de France 5110	Saragose 298 »
Crédit foncier 1392	Nord-Espagne 125 »
Crédit mobilier » »	Suez 1847 »
Crédit lyonnais 580	Consolid. à Londres 100 »

Projet de Coopération pour Charbons et Cokes

2^e ARRONDISSEMENT

La direction de cette future coopérative a l'honneur d'informer ses adhérents qu'elle vient de faire un nouvel achat de charbons de premier choix, et qu'ils trouveront des dragées lavées à 3 fr. l'hectolitre, et du menu extra à 2 fr. 75, en faisant leurs commandes rue de Penthièvre, 9, au moins 2 ou 3 jours à l'avance.

Avis

Nous engageons les malades atteints de maladies de peau : dartres, boutons, eczéma, démangeaisons, à lire attentivement l'attestation suivante :

« Camp de la Valbenne (Ain), 28 mars 1884.

« Monsieur, depuis longtemps, j'étais atteint d'un eczéma qui me tenait tout le corps : j'avais des démangeaisons horribles; j'étais couvert de pellicules, ma peau était écaillée et se desquamait au moindre touché.

« Cette maladie avait entièrement altéré ma santé : j'avais perdu l'appétit et je ne dormais plus. Ayant appris par la presse que plusieurs personnes avaient été guéries par l'emploi du Sirop de Bochet iodé et du Baume anti-dartreux, de BERTRAND aîné, j'essayai, sans beaucoup d'espoir; mais, à ma grande surprise, après quelques mois de traitement, je suis radicalement guéri de ma maladie de peau, et ma santé générale est rétablie. Aussi, la joie que j'éprouve est telle que je ne puis m'empêcher de venir témoigner ma gratitude, et vous autoriser à donner de la publicité à ma guérison, afin que les personnes atteintes de la même maladie que moi puissent, sans hésitation, employer vos médicaments.

« DELDIQUE,

« Commissaire spécial de police au camp de la Valbenne. »

NOTA. — Exiger sur chaque produit la signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations. — Notice gratis. — Sirop, Fl. 2 fr. 50 et 5 fr.; Baume, 2 fr.; 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph BERTRAND aîné, Hantzler, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

N^o 134
L'Avenir de Lyon
BON D'ACHAT
14 Janvier 1885

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS
Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 2

On demande
DES
EMPLOYÉS
et des Placiers
APPOINTEMENTS & REMISES
S'adr. de 6 à 7 h. du soir au journal en formation
« l'Echo de Lyon »
Lyon — 4, RUE MERCIÈRE. 4 — Lyon

CHAPELLERIE
RIVIER SCEURS
Rue Centrale, 43 et r. de l'Hôtel-de-Ville, 80

Mise en vente d'un choix considérable de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. — Bonnets grecs et articles fantaisie en tous genres. — RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleurs fabrications de France.

Prix unique. . . **3 f. 60**

A LOUER
PETITE PROPRIÉTÉ
Complètement close de murs composée de six pièces avec terrasse
Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

BAR CONTINENTAL
Rue de la République, 62
Le plus beau et le plus luxueux de Lyon
CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Chenu et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

Pâte Phosphorée
LARDET
SIGNOUD Pharmac.
place des Jacobins, 1, Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement
Cafards, Rats
Se défier des imitations. Pôt : 1 fr.; demi-pôt : 50 cent.
Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr.

M^{me} MORLETTE
SOMNAMBULE
Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

M^{me} HERMANN
Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

A VENDRE pour cause de changement de commerce
PORTE-POT-COMPTOIR.
Prix ; 1,500 fr. — Location 350 fr. — 14 ans d'existence.
S'adresser au bureau du journal.

FONDS DE BOULANGERIE bien achalandé à Feysin (Isère)
A LOUER. — S'adresser à Durand, distillateur à Anse (Rhône).

PHOTONATURE ET HELIOCHROMIE
Procédés brevetés S. G. D. G.
EN FRANCE ET A L'ETRANGER

La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.

SALONS D'EXPOSITION
Rue du Plat, 2, au premier
MAISON DU PALAIS-ROYAL (près le pont Tilsitt)

ENTRÉE LIBRE tous les jours
(DIMANCHE COMPRIS)

L'AVENIR
44, Rue Ferrandière, Lyon
L. VELLERUT, DIRECTEUR

ÉPICERIE Comptoir, Terreaux, dép. forcé. g. log., loc. 500 f., rec. 40 f. p. j., prix 700 fr., occ.

BOUCHERIE Brotteaux, loc. 240 fr., b. log. rec. p. j. 80 fr., pr. 1,000 fr., Pressé.

SALON DE COIFFURE Guillotière, magasin bien agencé, b. log., b. bénéf. loc. 650 fr. p. 1000 fr.

MODES
Gros et Détail
M^{me} CLÉMENT
87, Grande-Côte, 87
SPÉCIALITÉ POUR DEUILS
Bonnets et Chapeaux montés
PRIX MODÉRÉS

A LA GRANDE CONCURRENCE
19, rue Hippolyte-Flandrin.
LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRE — LYON
Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.